

## Sommaire

- 1 • Dépistage du cancer du sein
- 2 • Un diagnostic socio-professionnel pour les agriculteurs de Meurthe-et-Moselle bénéficiaires du rSa
  - Lutte contre les fraudes
- 3 • Valoriser les compétences pour reprendre confiance
  - La mémoire aussi ça se cultive !
  - Concours "Appel à projet jeunes mieux vivre en milieu rural" :
- 4 • La rougeole n'est pas un jeu d'enfant
  - Grippe : faites vous vacciner !

## Prévention

### Dépistage du cancer du sein : il faut réagir



*Malgré les différentes campagnes organisées chaque année, le taux de dépistage du cancer du sein stagne. Trop de femmes restent encore en danger en l'absence d'un dépistage précoce.*

**E**n l'absence de tout symptôme, le dépistage du cancer du sein permet de déceler très tôt d'éventuelles anomalies. Détectée très tôt, une tumeur peut être guérie dans 90 % des cas (lorsque son diamètre fait moins de 1 cm).

Le cancer du sein n'est donc pas une fatalité.

Pourtant, pour la première fois depuis la mise en place du dépistage organisé, le nombre de femmes de 50 à 74 ans qui se font dépister stagne. Le taux national de participation constaté en 2010 par l'Institut national de Veille Sanitaire (InVS) est de 50,2 %, avec des disparités selon les catégories socio-professionnelles (pour les ressortissants du régime agricole, 55 % au niveau national et 48 % pour les 3 départements de Meurthe-et-Moselle, de la

Moselle et des Vosges). Ces chiffres qui inquiètent sont loin du taux cible de 75 % préconisé au niveau européen. Rappelons, en effet que le cancer du sein est la première cause de mortalité par cancer chez la femme.

D'où l'intérêt de la campagne qui vise à mobiliser les personnes concernées par le dépistage mais, également leurs proches notamment leurs filles pour qu'elles les incitent à participer et se fassent le relais de cette grande campagne d'information.

Le programme de dépistage organisé du cancer du sein permet à **toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans** de bénéficier, tous les deux ans, d'une mammographie, prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie,

sans avance de frais. Il est réalisé dans des conditions rigoureuses par des radiologues expérimentés, avec une seconde lecture des mammographies, par un radiologue expert.

Pour soutenir la campagne de sensibilisation et d'information sur le cancer du sein et son dépistage, La MSA Lorraine, l'AMODEMACES et l'Institut national du Cancer (InCA) étaient présents **au marché de Dieuze, le vendredi 14 octobre 2011 de 8h00 à 13h00**, pour échanger sur le dépistage, en présence du Docteur Deshayes, médecin coordonnateur de l'AMODEMACES.

#### LES ASSOCIATIONS CHARGÉES DU DÉPISTAGE

**ADECA** : à Vandoeuvre-lès-Nancy, 2 rue Doyen Jacques Parisot. Tél : 03 83 44 87 08

**AMODEMACES** : à Metz, 16 rue Graham Bell. Tél : 0800 400 407

**AVODECA** : à Épinal, 12 rue Entre-les-2-Portes. Tél : 03 29 68 28 39

#### Vos élus locaux se mobilisent pour promouvoir le dépistage en organisant 6 réunions :

- le jeudi 6 octobre 2011 à 14h30, Centre d'animation municipale à Fraize
  - le jeudi 13 octobre 2011 à 20h30, Centre d'animation municipale à Fraize
  - le vendredi 14 octobre 2011 à 14h30, Salle des associations à Bleurville
  - le mercredi 2 novembre 2011 à 14h30, Salle de la Communauté de Communes, 58 bis rue des Anciennes Halles à Bulgnéville
  - le jeudi 3 novembre 2011 à 14h30, Mairie de Ménil-de-Senones
  - le vendredi 4 novembre 2011 à 14h30, salle de la Communauté de Communes, ZA du Chéri-Buisson à Lamarche
- animées par le Docteur Agnès Maire, médecin coordonnateur de l'AVODECA.

## Un diagnostic socio-professionnel proposé aux agriculteurs de Meurthe-et-Moselle, bénéficiaires du rSa

Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture et la MSA Lorraine ont signé le 30 juin dernier une charte de collaboration.

Elle officialise l'engagement des partenaires dans le cadre du dispositif départemental d'insertion en direction des agriculteurs de Meurthe-et-Moselle, bénéficiaires du rSa.

Les non salariés agricoles allocataires du rSa (Revenu de Solidarité Active) "socle" (ceux qui ne tirent pratiquement aucun revenu de leur activité) vont pouvoir bénéficier d'un diagnostic socio-professionnel.

Il s'agit là de proposer dans un cadre contractuel une aide tant sur le plan technique que social et familial, avec la possibilité d'un accompagnement pour faire évoluer positivement la situation. Pour Michel Dinet, Président du Conseil Général : "un réel travail de tricotage, personne par personne, va être mené sur le terrain. L'objectif est de faire sortir les bénéficiaires du rSa par le haut".

Une réunion technique rassemblant les professionnels des trois institutions partenaires a eu lieu le 9 septembre à la MSA Lorraine pour donner le coup d'envoi de ce nouveau dispositif expérimental au service des allocataires du rSa.

Vous êtes assurés MSA et inscrits aux services en ligne

Vous souhaitez disposer :

- d'un relevé de carrière MSA
- obtenir une estimation du montant de votre retraite MSA

Connectez-vous à votre espace privé MSA sur [www.msalorraine.fr](http://www.msalorraine.fr)

AVEC LA MSA, SIMPLIFIEZ VOTRE QUOTIDIEN

## "Nous devons défendre l'égalité de traitement, l'équité et la justice"

À l'occasion de la campagne de communication lancée par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la fraude, la position de la MSA était attendue. Entretien avec Jean-Marie Gérard, Directeur général de la MSA Lorraine.

### Que représente la fraude aux prestations et cotisations sociales ?

Un récent rapport parlementaire évalue la fraude à environ 20 milliards d'euros par an pour l'ensemble des régimes de protection sociale. La fraude aux prestations sociales se chiffrait aux alentours de 3 milliards d'euros et celle aux cotisations se chiffrait aux alentours de 16 milliards d'euros. Ce sont des sommes évidemment importantes ; mais, au passage, notons qu'il n'y a aucune raison objective de stigmatiser, comme on le fait trop souvent, essentiellement et seulement la fraude aux prestations sociales.



Par ailleurs, la fraude réellement détectée s'est élevée en 2010 à près de 460 millions d'euros. Il y a donc des marges de progression... c'est tout l'enjeu du renforcement de la lutte contre les fraudes voulu par le Gouvernement et dans lequel nous sommes totalement engagés.

### Justement, quelle est la démarche engagée par la MSA ?

Elle s'inscrit dans notre mission de service public. Nous devons être les garants du "bon droit à la bonne personne". Nous devons défendre l'égalité de traitement, l'équité et la justice.

Dans une économie concurrentielle, on ne peut accepter qu'un chef d'entreprise qui respecte ses obligations sociales soit pénalisé par rapport à celui qui s'y soustrait en ne déclarant pas tous ses salariés ou en dissimulant une partie de leur activité. Ce n'est pas moral et c'est aussi une question d'équité.

D'autant qu'il existe de nombreux dispositifs d'allègement des charges sociales patronales, notamment dans le cadre de l'emploi de travailleurs occasionnels. Les comportements frauduleux ne sont donc pas acceptables.

Et je n'oublie pas que dans ces situations, les salariés ne bénéficient pas de la totalité des droits auxquels ils peuvent prétendre. Ils sont donc pénalisés en cas d'arrêt de travail ou vis-à-vis de leurs droits à la retraite, surtout avec l'augmentation de la durée de cotisations exigée pour bénéficier d'une retraite.

### Quels sont vos moyens d'action ?

Incontestablement, nous disposons aujourd'hui de nouveaux moyens d'actions,

pour mieux lutter contre la fraude. Avec les nouvelles technologies, le partage d'informations est largement facilité, que ce soit entre les organismes de protection sociale ou avec les autres services publics (Services fiscaux, Pôle Emploi).

De plus, les agents de contrôle de la MSA Lorraine, comme ceux des autres organismes de sécurité sociale, disposent maintenant d'un droit de communication auprès d'un certain nombre d'organismes et d'entreprises, sans que puisse leur être opposé le secret professionnel.

En matière de cotisations sociales, nous avons arrêté un plan d'actions, visant à mieux cibler les contrôles que nous menons, le plus souvent en lien avec les services de l'État (justice, gendarmerie, douanes,...).

Par ailleurs, la MSA a toujours cultivé une démarche de proximité. Nous entendons donc poursuivre nos actions d'information et de communication pour prévenir la fraude, c'est d'abord cela que nous devons faire. C'est une démarche de bon sens.

Si notre devoir est de tout mettre en œuvre pour éliminer la fraude, je ne peux souscrire à des objectifs annuels chiffrés en matière de constatation de fraude. Je ne peux admettre en effet que constater une hausse des fraudes, soit un succès... Pour ma part, j'estime que j'aurais atteint mon objectif si..., les constatations de fraude diminuaient (parce que les fraudes auraient elles-mêmes diminuées).

### Les dispositifs de sanctions sont-ils à la hauteur des ambitions affichées ?

Entre le "simple" avertissement, la pénalité financière et l'action pénale, nous disposons des outils nécessaires. En matière de pénalités financières, leur montant a été alourdi et la procédure simplifiée.

Et au risque de me répéter, il nous faut également convaincre pour dissuader. Je ne prendrai qu'un exemple : le recours à la fraude pour une entreprise, peut mettre en cause sa pérennité presque du jour au lendemain. Il y a vraiment de quoi réfléchir.

### Et si vous deviez vous résumer ?

Je dirais, je préfère prévenir, dans tous les sens du terme.

## Valoriser les compétences pour reprendre confiance

La MSA développe depuis 1997 un programme d'accompagnement social dénommé **Pac Actifs en direction des publics en situation fragile**. Pour mieux répondre aux besoins actuels, ce programme vient d'être rénové avec le concours l'université Paris V et expérimenté à Provenchères-sur-Fave avec l'association "Les Jardins de Prométhée".

Ce programme s'adresse à des personnes qui ont pu rencontrer des difficultés dans leur vie personnelle, professionnelle, familiale... "L'objectif est de valoriser leurs compétences pour qu'elles reprennent confiance en elles, être en projet..." précise Élisabeth Marchal, Travailleur social, qui, avec sa collègue Marie-Thérèse Beauregard, a collaboré à la conception de ce programme nouvelle formule.

### Un accompagnement novateur sur mesure

Le programme se décline en 10 séances regroupant une dizaine de personnes.

Après un entretien personnel approfondi réalisé auprès de chaque futur participant, le formateur définit le contenu. "On n'est pas dans du prêt-à-porter, on fait du sur mesure" indique Élisabeth Marchal.

Le programme est alors conçu pour le groupe. Il se construit tout au long de la session en fonction des besoins exprimés par les participants selon une méthode précise validée par l'Université Paris V.

Les séances sont structurées autour de tâches qui facilitent l'échange, l'expression et la prise de conscience. "L'objectif est de faire comprendre aux stagiaires comment ils ont fait pour réaliser une tâche, comment y parvenir". Pour Élisabeth Marchal l'échange fait prendre conscience aux participants de leurs atouts, leurs faiblesses "afin qu'ils découvrent les solutions pour mieux se débrouiller, mieux s'en sortir dans leur environnement". En fait, ce sont les stagiaires eux-mêmes qui vont faire émerger les solutions.

### Une expérimentation réussie

Après une sensibilisation des responsables de l'association d'insertion "Les Jardins de Prométhée", 8 salariés volontaires ont suivi une session du 19 avril au 29 juin 2011, au Centre Socio-Culturel de Provenchères-sur-Fave, animée par Élisabeth Marchal.

Grâce à l'implication de chacun, les échanges ont été studieux dans une ambiance conviviale. Au terme de la session, les paroles, lors de l'évaluation, en disent long : "Ça nous a permis de reprendre confiance en nous et de démontrer nos compétences"... "On est parti de soi pour aller vers l'extérieur"... "L'im-



De gauche à droite : Marie-José, Élisabeth Marchal, Natalia, Julie, Philippe, Antony

plication de chacun est essentielle"... "La cohésion du groupe a permis de resserrer les liens"... "Intérêt pour un projet commun mené à bien et l'écriture de mon projet personnel".

À l'issue du stage, le groupe a conçu, organisé et partiellement financé le projet d'une sortie ludique et culturelle à Nancy (visite de la Pépinière, de l'Aquarium et du Jardin Botanique du Montet).

Un grand merci aux participants, "aux Jardins de Prométhée" ainsi qu'à la Communauté de Communes de La Fave qui ont contribué à la réussite de cette expérimentation qui devrait être prochainement généralisée par la MSA.

## La mémoire aussi ça se cultive !

**Vous avez 55 ans ou plus et vous souhaitez faire travailler votre mémoire**

### PAC EURÉKA Programme d'Activation Cérébrale

vous concerne avec ses exercices attrayants dans une atmosphère conviviale.

Un programme efficace et divertissant pour améliorer sa mémoire, mis en place par la MSA Lorraine.

Venez nombreux aux réunions d'informations prévues dans nos 3 départements.

### Réunions proposées en 2011

	LIEU DE LA RÉUNION	DATE DE LA RÉUNION
MEURTHE-ET-MOSELLE	Espace Champagne - LIVERDUN	Vendredi 4 novembre 2011 à 15 h
VOSGES	Salles des Fêtes - AUMONTZEY	Lundi 7 novembre 2011 à 14 h 30
	Salle des Jonquilles - SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE	Vendredi 18 novembre 2011 à 14 h
	Salle de la Bonbonnière - MIRECOURT	Lundi 19 décembre 2011 à 14 h

Des réunions ont déjà eu lieu courant octobre ou seront prochainement programmées.



Pour plus d'informations et pour connaître les réunions qui auront lieu près de chez vous, contactez :  
Marie-Ange Thirion  
Tél. : 03 29 64 88 30  
thirion.marie-ange@lorraine.msa.fr

## Animation du milieu rural

### Concours "Appel à projet jeunes mieux vivre en milieu rural" : il est encore temps

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **20 novembre 2011**.

Pour mémoire, les différents projets retenus seront primés, par la MSA Lorraine, pour un montant total d'environ 3 500 €. Les meilleurs d'entre eux seront sélectionnés pour concourir au niveau national. 16 bourses (allant de 1 550 € à 2 500 €), pour une enveloppe globale de 30 000 €, pourront être attribuées par la Caisse centrale de la MSA.

Pour toutes précisions rendez-vous sur [www.msalorraine.fr](http://www.msalorraine.fr)



Contacts :  
Marie-Pierre Godot  
Correspondante Projets Jeunes  
Tél. : 03.83.74.25.70  
godot.marie-pierre@lorraine.msa.fr

## La rougeole n'est pas un jeu d'enfant



*Souvent considérée à tort comme bénigne, la rougeole reste l'une des maladies les plus contagieuses pouvant avoir des conséquences graves, voire mortelles. Cette infection ne touche pas que les enfants, elle peut également atteindre les adultes.*

L'Institut national de Veille Sanitaire déplore un niveau insuffisant de couverture vaccinale : 82 % des personnes ayant eu la rougeole en 2010 n'étaient pas vaccinées et 13 % n'avaient reçu qu'une dose de vaccin.

### La vaccination : seule protection :

La seule prévention efficace contre la rougeole est le vaccin. Connu depuis longtemps, il est bien toléré, efficace et accessible. Il est inclus dans le vaccin "triple" ROR qui protège de la rougeole, des oreillons et de la rubéole. Ce vaccin ne contient ni adjuvant, ni mercure, ni aluminium.

Deux injections sont nécessaires pour être protégé efficacement toute la vie.

### Comment se protéger ?

Pour les nourrissons, il est recommandé une injection à 12 mois (dès 9 mois pour l'entrée en collectivité) et l'autre entre 13 et 24 mois.

Toute personne née à partir de 1980 doit avoir reçu deux injections, quel que soit l'intervalle de temps entre ces deux injections.

Dès maintenant, faites vérifier tous les carnets de vaccination de votre foyer par votre médecin traitant.

La MSA prend en charge à 100 % les deux doses du vaccin ROR pour les enfants jusqu'à 17 ans inclus et à 65 % pour tous les autres assurés.

## Grippe : faites vous vacciner !

*Les assurés de 65 ans et plus, les personnes atteintes de certaines affections longue durée ou d'une maladie respiratoire chronique, les femmes enceintes et les personnes en surpoids ont jusqu'au 31 janvier 2012 pour se faire vacciner gratuitement contre la grippe.*

Aujourd'hui, encore, la grippe peut entraîner de sérieuses complications chez les personnes les plus vulnérables. La vaccination restant le moyen le plus efficace de se protéger contre cette maladie, la MSA encourage vivement les

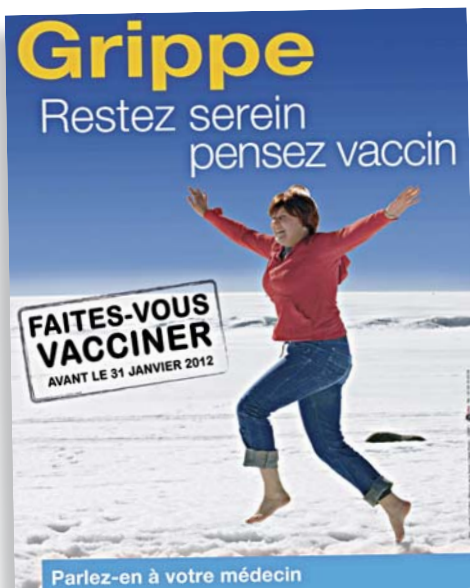
personnes concernées à contacter leur MSA ou leur médecin traitant.

### Vous avez été vacciné contre la grippe en 2010 ?

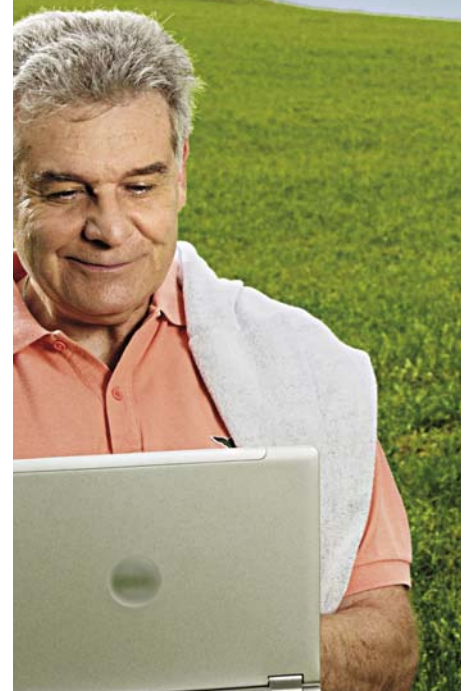
Vous pouvez directement retirer votre vaccin en pharmacie, sans prescription médicale, grâce au courrier envoyé par votre MSA. Votre vaccin pourra vous être administré par une infirmière ou par votre médecin traitant.

### Vous n'avez pas été vacciné contre la grippe en 2010 ?

- 1- Votre MSA envoie à votre domicile le bon de prise en charge du vaccin anti-grippal.
- 2- Votre médecin traitant vous prescrit le vaccin s'il le juge nécessaire, en signant le bon de prise en charge.
- 3- Votre pharmacien vous délivre le vaccin sur présentation du bon de prise en charge signé.



## Un accident à déclarer ?



## Faites votre Déclaration d'Accident du Travail sur Internet !

Ce service en ligne vous permet d'établir :

- La déclaration d'accident du travail (DAT)
- La feuille d'accident (à remettre au salarié qui sera ainsi dispensé de l'avance des frais médicaux)
- L'attestation de salaire
- L'attestation de reprise du travail
- Et d'émettre, éventuellement, des réserves sur le caractère professionnel de l'accident.

La DAT en ligne, c'est un accès permanent 24h/24, rapide, facile, gratuit et sécurisé.

Alors, n'attendez plus, inscrivez-vous dès maintenant sur le site [www.msalorraine.fr](http://www.msalorraine.fr) ! Vous obtiendrez rapidement votre code d'accès à votre compte entreprise.

**AVEC LA MSA, SIMPLIFIEZ VOTRE QUOTIDIEN**